



## PRÉSENTATION

# Aide à l'accès au droit : quels publics et quels usages des Point-justice des Hauts-de-Seine ?

Restitution d'une étude monographique

MERCREDI 14 MAI 2025


11H00 – 12H30

IERDJ

47 bis rue des Vinaigriers  
75010 PARIS



Institut des Études  
et de la Recherche  
sur le Droit et la Justice



Inscrite dans le cadre du programme de travail de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice sur les **Besoins demandes et attentes de justice**, l'étude **Point-justice des Hauts-de-Seine : quels usages pour quels usagers et quelles usagères ?** propose, avec les outils des sciences sociales et du droit, une analyse des dispositifs d'accès au droit dans le département des Hauts-de-Seine. Cette étude monographique, soutenue par l'Institut, a été réalisée par Cassandre de Oliveira, sous la direction d'Isabelle Boucobza, professeure de droit public, dans le cadre du Master 2 Droits de l'Homme de l'Université Paris Nanterre au cours de l'année 2023-2024.

Ce travail – qui a bénéficié du soutien du conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) du 92 par la mise à disposition d'un certain nombre de données quantitatives et par l'accès au terrain, vient surtout répondre à des questionnements soulevés alors par le président du tribunal judiciaire de Nanterre : comment la politique nationale d'aide à l'accès au droit se matérialise-t-elle au sein de ce département socialement contrasté ? Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des personnes reçues en Point-justice et quels usages font-elles des permanences proposées ?

Ce sont les résultats de cette étude que l'Institut souhaite présenter et mettre en débat dans le cadre d'une présentation qui se tiendra le 14 mai prochain, de 11h à 12h30, dans nos locaux (47 bis rue des Vinaigriers – 75010 Paris).

Inscription obligatoire.